

Les sept engagements furent signés, et au sortir du bureau de recrutement, les militaires se trouvèrent face à face avec deux officiers de leur régiment, accourus dans le but de les ramener au bercail. — Mais il était trop tard : les sous-officiers étaient bel et bien enrôlés au service de la France et seront prochainement dirigés vers l'Afrique, où se trouvent les deux régiments de la légion étrangère.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 13 mai 1860.

Sommes versées par 98 déposants dont 8 nouveaux fr. 6,883 » 30 demandes en remboursement. 7,261 88 Les opérations du mois de mai sont suivies par MM. François Frasez et Requillart-Scrépel, directeurs.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 8 au 14 mai 1860 inclus, 17 garçons et 20 filles.

DÉCÈS.

Du 8 mai. — François-Joseph Delbrouck, 16 ans, ouvrier rotier, rue Notre-Dame.

Du 9. — Xavier-Parfait Cacheux, 55 ans, tisserand, époux de Rosalie-Joseph Lepère, rue de l'Arc.

Du 10. — Gallien-Joseph Delobel, 18 ans, commis de bureau, rue de Baurewaert. — Vénérante Richehomme, 48 ans, ménagère, veuve de Louis-Jacques Baudin, au Pil. — Marie-Alexandre-Joseph Dollé, 41 ans, ménagère, épouse de Pierre-Joseph Capelle, hôpital.

Du 12. — Angélique-Mimée Viseur, 68 ans, ménagère, épouse de Florentin Deswinaux, à l'Épenule.

Du 14. — Charles-Auguste Watine, 33 ans, lamier, époux de Marie-Christine-Joseph Debeuvels, rue du Nord. — Gustave-François Camphéyn, 15 ans, ouvrier charpentier, rue du Galon-d'Eau.

Plus 3 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

FAITS DIVERS.

— L'épiscopat vient, dit le *Moniteur*, de perdre son vénérable doyen. Mgr de La Motte de Bretons et de Vauvert, évêque de Vannes.

Mgr Charles-Jean de La Motte naquit, le 13 août 1782, à Saint-Père, dans l'ancien diocèse de St-Malo. Il descendait d'une des plus illustres maisons de Bretagne, de la maison de Duguesclin.

— L'*Aigle*, de Toulouse, annonce que, dans la séance du 9, le conseil municipal, sur le rapport de M. Petit, directeur de l'Observatoire, a voté la somme de 22,000 f. pour l'établissement de cinquante cadrons électriques dans les divers quartiers de la ville de Toulouse.

On lit dans le *Sémaphore*, de Marseille :

« Deux forçats, qui s'étaient évadés de l'arsenal du Mourillon, avaient franchi en plein jour, le mur d'enceinte, et étaient déjà parvenus à gagner le faubourg, lorsque la police, avertie à temps, put les arrêter dans la rue Lamalgue.

« Cet événement avait mis en émoi tout le quartier du Mouillon ; car deux autres forçats, qui s'étaient échappés dans la même direction, il y a une quinzaine de jours, sont parvenus jusqu'à cette heure à se soustraire à toutes les recherches, et la fréquence de ces évènements devenait peu rassurante pour les habitants. »

— La commune d'Achères, voisine de Saint-Germain-en-Laye, a été, lundi dernier, vers

cinq heures du soir, le théâtre d'un de ces accidents trop fréquents, résultant la plupart du temps du défaut de précaution de la plupart des ouvriers.

Un puisatier, travaillant dans du sable très-fin, était arrivé à six mètres de profondeur, lorsqu'il fut enseveli sous un éboulement considérable. Lorsque le commissaire de police du canton, M. Bernay, arriva vers neuf heures et demie du soir, il trouva les habitants découragés, qui abandonnaient le sauvetage entrepris par eux, sous la direction du maire et de l'adjoint, et qui n'avançaient pas faute de la direction d'un homme spécial.

Aller à Passy, requérir des entrepreneurs et un détachement du 62^e de ligne, fut pour M. Bernay l'affaire de peu de temps, et à son retour il fit battre la générale dans la commune et invita les habitants à revenir au travail, munis de pelles et de pioches, et ce travail recommença avec une ardeur croissante. Quelque temps après, M. le juge de paix et M. le commandant de gendarmerie arrivèrent sur les lieux accompagnés d'un garde du génie qui, avec l'aide des entrepreneurs de Poissy, imprima une excellente direction aux travaux. A quatre heures et demie du matin, on retirait, mais asphyxié, le malheureux puisatier, dont la mort avait dû être instantanée ; c'est un nommé Grenier, âgé de 45 ans, demeurant à Conflans, marié et père de trois jeunes enfants.

— Trois enfants ont été tués sur le chemin de fer de Gwibargood, dans le pays de Galles. L'accident a eu lieu non loin de Merthyr. La ligne, en cet endroit, passe auprès de quelques maisons habitées par des ouvriers. Samedi, une petite fille nommée Sarah Jones, enfant d'un chauffeur qui demeure dans une des habitations voisines, jouait sur la ligne avec le jeune garçon d'un puisatier demeurant aussi dans ces cottages.

On entendit un train s'approcher ; néanmoins les enfants ne s'alarmèrent pas et continuèrent leurs jeux. Une jeune fille de quatorze à quinze ans, nommée Mary Ellis, voyant le danger que les malheureux couraient, fit un effort héroïque pour les sauver, mais elle fut victime de son dévouement. Au moment où elle franchissait les rails, la locomotive arrivait, renversait l'infortunée et lui coupait la cuisse gauche. Les enfants furent mis en morceaux par les roues des wagons ; leur mort a été instantanée. Quant à la jeune Ellis, on la transporta chez son frère, où elle rendit le dernier soupir quelques heures après l'accident.

— LES ESCLAVES BLANCS DE L'ANGLETERRE. — Voici encore une nouvelle preuve de la philanthropie anglaise :

La *Gazette des Hôpitaux* nous apprend qu'une loi a été enfin proposée au Parlement anglais pour faire cesser les abus dont souffrent ceux qu'on a, avec tant de raison, nommés les esclaves blancs de l'Angleterre. L'enquête ouverte pour la préparer constate que, notamment chez les blanchisseurs et les teinturiers, de pauvres enfants sont tenus au travail pendant trente-six heures et même trois jours, sans pouvoir se mettre au lit. Une heure de repos leur est seulement accordée ; aussi tombent-ils dans un assoupissement que le contre-maître ne peut dissiper qu'à force de bruit ou par l'empire de la frayeur.

Les fabricants n'ont pas manqué d'alléguer que mettre fin à cet état de chose serait causer leur ruine ; mais on leur a répondu qu'un pareil motif a toujours été invoqué pour s'opposer à toutes les mesures que l'humanité réclame. Et le progrès si équitable et si nécessaire s'annonce comme devant bientôt être décrété.

— M. Auguste Mariette, le célèbre archéologue, écrit d'Égypte qu'il vient de mettre à découvert tout un palais immense en granit, à quelques pas du grand sphinx. Il croit que c'est le palais du fameux Chephrem, qui vivait environ 3,600 ans avant Jésus-Christ, et qui construisit la grande pyramide.

On a découvert sept superbes statues de ce prince, dans le palais ensablé.

— Le *Courrier des Etats-Unis*, du 21 avril, rapporte en ces termes un vol audacieux :

« Le coffre-fort de la Compagnie d'express d'Adams a été volé dans la nuit de vendredi, pendant le trajet du train de Boston à New-York, un peu au-delà de New-Haven. L'agent auquel la garde des valeurs est confiée avait quitté le compartiment où il doit se tenir, d'après les règlements de son administration, pour aller causer avec un des employés de la ligne. Des malfaiteurs, profitant de son absence momentanée, sont entrés dans ce compartiment réservé, en ont ouvert une des portes et ont poussé le coffre-fort de façon à le faire tomber sur la voie. Après cet audacieux coup de main, ils se sont sans doute arrêtés à la station voisine, pour revenir sur leurs pas et mettre en sûreté le produit de leur vol. Quoiqu'il en soit, l'agent ne s'est aperçu qu'en arrivant à New-York de la disparition de ses valeurs.

« Le coffre-fort contenait 16,000 dollars en billets de banque, en effets de commerce et en monnaie sonnante. Cette somme a été intégralement remboursée par la Compagnie d'express à ses propriétaires légitimes.

« La police, prévenue du vol, s'occupe activement d'en rechercher les auteurs. »

A MADAME.

LES CHÈVRES ET JUPITER.

« Tous vos discours, Monsieur, sont ici superflus : En esprit, en raison, en talents, en vertus, Notre sexe n'est point inférieur au vôtre ; Dieu n'a pas soumis l'un à l'autre ; Vos lois l'ont fait, c'est un abus, [être, Nous pourrions comme vous et mieux que vous peut-Commander dans les camps, prendre place au sénat, Etre professeur, avocat, Juge, préfet, médecin, prêtre ; Des femmes ont tenu les rênes de l'Etat En Espagne, en Russie, en Suède, en Angleterre, Et leurs noms glorieux brillent avec éclat Entre ceux des Rois de la terre. Quand Charles-Sept fuyait, Jeanne d'Arc au combat Marcha la première, et la France A la main d'une femme a dû sa délivrance. Et combien d'entre nous, prenant un noble essor Vers la gloire qu'on nous dénie, Ont cultivé les arts, les lettres, l'harmonie, Manié les pincesaux, touché la lyre d'or. Et voudriez-vous encor, Vous arrogant, Messieurs, un pouvoir sans partage. Nous retenir dans l'esclavage ! Vous voulez abaisser, ravaler notre sort, A bercer des marmots, à soigner un ménage. Où donc est votre droit ? Où ?... Dans un bras plus fort ! Droit brutal, tyrannie absurde, manifeste, Contre laquelle je proteste.

— « Madame, permettez qu'à ce raisonnement, Qui de tout point d'ailleurs me paraît admirable, Je réponde par une fable. Elle est courte et j'en aurai fini dans un moment.

Les chèvres, autrefois de cornes dépourvues, S'adressèrent à Jupiter : « Daigne entendre nos vœux, puissant maître des nues, Daigne parer nos têtes nues De ce noble ornement dont le bon est si fier. L'orgueilleux nous traite en vassales ; Dieu propice, arme aussi nos fronts, Et nous marcherons ses égaux, Et nous braverons ses affronts.

Jupiter exauça leur prière importune, Mais il leur accorda deux faveurs au lieu d'une ; Aux cornes il joignit le ridicule don D'une longue barbe au menton. Et les chèvres, toutes honteuses, Crièrent de nouveau : — « Jupiter, dieu clément, Ne nous inflige pas un si dur châtement : Délivre nos mentons de ces barbes hideuses, Reprends nos cornes à ce prix. » Mais le dieu cette fois resta sourd à leurs cris.

Ma fable vous paraît peut-être impertinente, Madame ; toutefois veuillez y réfléchir, Et vous verrez qu'elle présente, Un sens moral profond mais facile à saisir ; N'ambitionnez plus nos travaux et nos veilles ; Vos yeux y perdraient leur douceur, Votre teint, ses couleurs vermeilles, Votre voix son timbre enchanteur. Il vous faudrait enfin, pour marcher sur nos traces, Jeter dans le sentier la couronne des grâces. Oh ! n'en faites pas l'abandon ! Elle vous sied trop bien, Madame ! Vous êtes femmes, restez femme, Ou gare la barbe au menton !...

Blankenberghe, A. B. † A. C.

Pour tous les articles non signés, J. Rebour.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Situé sur la place de la Mairie.

(DIRECTION DE M. J. COUVREUR)

Jeudi, 17 spectacle à 7 h. 1/2 :

LE FLÉAU DES MERS

drame en 7 actes et 9 tableaux.

Prix des places : Places réservées (stalles), 2 f. ; parquet, 1 f. 50 c. ; galeries, 1 f. ; amphithéâtre 60 c. ; parterre (assis), 60 c.



La nombreuse clientèle que M. ALPHONSE BARAT, pédicure expert de Lille, s'est acquise à Roubaix et à Tourcoing, l'oblige à se rendre dans ces localités deux fois par semaine (le lundi et le vendredi).

Inventeur d'un traitement : immédiat pour la guérison de toutes les affections des ongles, M. Alphonse Barat peut citer parmi les cures heureuses qu'il a faites, un grand nombre de personnes notables de Lille, Roubaix et Tourcoing, à qui il a évité la cruelle nécessité d'arracher les ongles.

On est prié de remettre les adresses :

A Roubaix, chez M. Escuy, coiffeur, rue Nain ; A Tourcoing, hôtel du *Cygne*, sur la Place ; A Lille, rue Saint-Etienne, 31. (1905)

EN VENTE CHEZ J. REBOUX 20, Rue Neuve, Roubaix :

LOI SUR L'ORGANISATION MUNICIPALE (PROMULGUÉE LE 9 MAI 1855).

NOUVEAU DÉPÔT DE DRAPS

A LA VILLE DE VERVIERS, RUE DES CHAPELIERS, 22, TOURNAI

MAISON AUG. CAZY & Cie.

Les habitants de la ville de Tournai et des environs sont informés que les sieurs AUG. CAZY et Cie. viennent d'ouvrir un nouveau dépôt de DRAPS et NOUVEAUTÉS à 30 et 40 p. 100 en-dessous des prix ordinaires ; les marchandises, arrivant directement de la fabrique avec les prix marqués en chiffres connus, seront livrées de première main avec un minime bénéfice et vendues de confiance au comptant, évitant par là les pertes éventuelles dans les crédits, les bénéfices des maisons de gros, les frais de commis-voyageurs et bénéfices de détaillants, ce qui fait une différence réelle de 30 à 40 pour cent au profit du consommateur. — Il est de l'intérêt des familles de visiter les magasins et de s'approvisionner dans les immenses assortiments de la Maison AUG. CAZY et Cie. ; la vue et l'usage des marchandises prouveront, mieux que tous les raisonnements, les avantages qu'offre cette maison.

Aperçu de quelques articles vendus à la grande mesure de 0m74, garantis bon teint et pure laine.

Table with 4 columns of prices for various items like Drap noir, Cachemire croisé, etc. Includes a list of items and their corresponding prices in francs and centimes.

Grand assortiment de draps fins et satin noir, provenant des premières fabriques de l'étranger et du pays, qualité supérieure, fr. 10.50, 11.50, 12.50, 13 à 16. Vastes assortiments de foulards des Indes et autres, depuis fr. 2.10, garantis pure soie. Velours de Lyon, noir et couleurs, à prix divers. AVIS TRÈS IMPORTANT. — La maison Aug. CAZY et Cie, défiant toute concurrence et voulant offrir à l'acheteur toutes les garanties possibles, accorde dix jours pour échanger, sans aucune perte, toutes marchandises qui ne conviendraient plus, et même en remboursant le montant aux personnes qui en témoigneraient le désir. Chaque objet est revêtu d'une étiquette de prix fixe marqué en chiffres connus, d'un cachet portant le nom, le numéro d'ordre, le numéro de fabrique et la garantie de la désignation. — Le numéro d'ordre et la désignation sont reproduits sur la facture, de sorte que l'acheteur a toute sécurité pour le prix et la qualité de la marchandise qu'il achète ou qu'il échange. — Aucune personne n'étant chargée de la vente de nos marchandises, on est prié de s'adresser directement au dépôt RUE DES CHAPELIERS, 22, PRES LA GRANDE-PLACE, A TOURNAI.